

PROJET ÉOLIEN PARTICIPATIF LA VÔGE THERMALE

LA VÔGE-LES-BAINS (88)



Depuis 2022, les élus de la Vège les Bains, la SEM Terr'EnR et l'équipe d'Opale étudient la faisabilité d'un projet éolien sur le lieu dit Le Cerisier. Les études de terrain avancent et les premières données vous seront présentées à partir du 27 octobre à l'occasion d'une concertation des habitants. L'ensemble des informations vous sont communiquées dans cette lettre d'information.

Les études de vent

Un mât de mesure de vent a été mis en place en février 2025. Il permet de mesurer en continu les directions et vitesses de vent à 100 mètres. Les données relevées depuis sont satisfaisantes et garantissent un bon fonctionnement des éoliennes.

L'étude paysagère

Une étude paysagère est réalisée par le prestataire ENCIS. Le bureau d'étude réalise d'abord une étude bibliographique du territoire afin de mettre en évidence les sensibilités paysagères, et de proposer des préconisations d'implantation. Ensuite, de nombreux points de vue proches et éloignés seront ciblés par le prestataire afin de réaliser des photomontages qui illustreront le projet depuis La Vège-les-Bains et les villages alentours, mais aussi depuis des points de vue remarquables. Un cahier de photomontages sera mis à disposition lors de la concertation préalable.

Les expertises naturalistes

En parallèle des expertises naturalistes ont été réalisées en 2024-2025 par le prestataire Synergis. Ces études permettent l'observation de toute la flore et la faune locale sur un cycle biologique complet. Ainsi, des écologues ont effectué cinquante sorties de prospection en journée et

durant la nuit afin d'inventorier la flore, les oiseaux, les chauves-souris, les mammifères, les amphibiens et les insectes. Des pièges photos ont également été posés à certains emplacements spécifiques afin de recenser la présence de certaines espèces.

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Flore et habitat				Flore vernale		Flore estivale		Flore automnale				
Oiseaux	Hivernants	Migration prénuptiale - Installation de nicheurs				Reproduction		Migration postnuptiale				Hivernants
Chiroptères			Transit printemps			Reproduction		Transit automne				Hivernants
Mammifères	Protocole d'identification indépendant de la saison											
Amphibien			Période d'activité des reptiles et amphibiens									
Insectes				Période d'activité des rhopalocères et odonates								

CONCERTATION PRÉALABLE DU LUNDI 27 OCTOBRE AU DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025

À leur initiative, la SEM Terr'EnR, Opale Développement et la commune de La Vège-les-Bains organisent une concertation préalable. Elle permettra d'informer les habitants du territoire au sujet du projet éolien et de recueillir leur avis.

PENDANT CETTE PÉRIODE, VOUS ÊTES INVITÉS À

Consulter le dossier de présentation du projet et les photomontages mis à disposition en mairie, aux horaires habituels d'ouverture et sur le site internet du projet :

[terr-enr.fr/page/
La+Vège-Les-Bains.html](http://terr-enr.fr/page/La+Vège-Les-Bains.html)

Venir poser vos questions aux élus et aux équipes de la SEM Terr'EnR et d'Opale, au cours de l'une des permanences organisées à :

▸ Mairie d'Harsault :

Jeudi 30 oct.
17h30 à 20h30

▸ Mairie de Bains-les-Bains :
Mercredi 5 nov. - 14h30 à 17h30

▸ Mairie d'Hautmougey :
Samedi 8 nov. - 9h à 12h

Faire part de votre avis :

- Sur un registre papier mis à disposition en mairie, pendant les permanences et horaires habituels d'ouverture au public
- Par courrier, mentionnant votre nom et lieu de résidence, et adressé à la mairie de La Vège-les-Bains.

Dans un délai de trois mois après la fin de la concertation, un bilan sera publié sur le site internet et disponible en mairie.



L'emplacement des éoliennes

De nombreuses études techniques, environnementales et paysagères ont été menées depuis 15 mois et vont se poursuivre encore quelques semaines. Une synthèse des premiers résultats de ces études sera disponible lors de la concertation préalable, dans le dossier de présentation du projet.

Les mois à venir, jusqu'à la fin du printemps, permettront la finalisation des études d'impact.

La définition du schéma d'implantation des éoliennes s'est construite ainsi de manière progressive, au fur et à mesure des résultats des différentes études, des contraintes techniques, prenant en compte également les enjeux définis par les différents services de l'Etat, ainsi que la volonté et les recommandations des élus, discutées au fil des différents comités de pilotage.

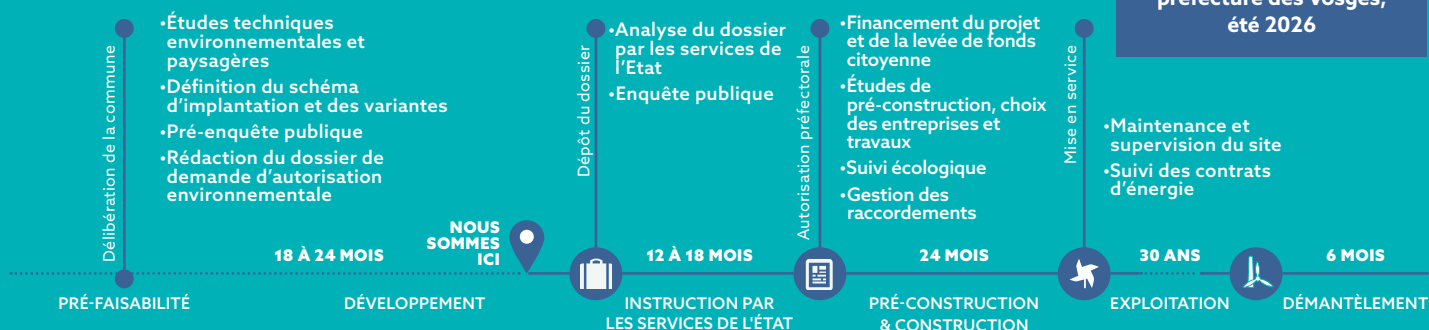
Plusieurs paramètres clés ont été pris en compte dans ce travail de définition du schéma d'implantation des éoliennes :

- Les contraintes aéronautiques
- Les servitudes techniques (ligne haute-tension, distance aux routes...)
- La distance aux habitations et l'intégration paysagère
- La topographie du site
- Les enjeux environnementaux (Nidification, flore, habitat, espèces à enjeux...)

L'implantation envisagée comprend ainsi 3 éoliennes situées à mi-chemin entre Hautmougey et Harsault. Cette implantation n'est pas définitive et peut être amenée à changer légèrement, mais elle constitue à

ce stade un compromis entre un moindre impact sur l'environnement (éloignement des zones à enjeux, prise en compte du contexte agricole) et une insertion paysagère optimisée.

Les prochaines étapes du projet Vêge Thermale



Jacques GRONDAHL
Directeur général délégué
SEM Terr'EnR
jacques.grondahl@terr-enr.fr
07 87 34 23 78



Maxime BARETS
Chef de projet
Opale EN
maxime.barets@opale-en.eu
06 20 14 29 33